

# *LIGUE DE HOCKEY CENTRALE*

**2022-2023**



## **MANUEL DE L'ENTRAÎNEUR et LIVRE DE RÈGLEMENTS**



**Officiel FEVRIER 2023**

## **MOT DE BIENVENUE**

Les Gouverneurs de la Ligue de hockey Centrale tiennent à saluer tous les entraîneurs qui, tout au cours de la présente saison, aideront les jeunes dans l'apprentissage du hockey. Les Gouverneurs veulent assurer les entraîneurs de leur support. Ils s'engagent à coordonner l'organisation des activités de la Ligue dans l'esprit de servir les jeunes, les parents et les entraîneurs.

Les Gouverneurs partagent l'objectif fondamental de la ligue qui consiste à développer l'intérêt de la pratique du hockey chez les jeunes. Ce développement repose, entre autres, sur deux notions importantes qui sont le respect à l'égard des autres et l'observation des règles du jeu.

Ce livre rappelle la philosophie de la ligue et explique les règlements qui, adoptés d'une façon démocratique, seront en vigueur cette année. Ces règlements existent pour assurer le bon fonctionnement de la ligue, favoriser une saine rivalité et promouvoir le hockey chez les jeunes.

En ce début de saison, nous tenons à vous remercier de votre engagement et à demander votre collaboration pour respecter les règlements et politiques de la ligue.

# TABLE OF CONTENTS

---

1	MEMBRES DE LA LIGUE CENTRALE .....	6
2	NOMS DES ÉQUIPES .....	7
3	PHILOSOPHIE DE LA LIGUE CENTRALE.....	7
4	DATES IMPORTANTES.....	7
5	RÈGLEMENTS ET POLITIQUES DE LA LIGUE .....	8
5.1	SAISON .....	8
5.1.1	DATES NON-UTILISÉES.....	8
5.2	HEURES DE MATCHES, FREQUENCES, FEUILLE DE POINTAGE .....	8
5.2.1	FEUILLE DE POINTAGE.....	8
5.2.2	PARTIES PAR JOUR .....	8
5.2.3	DURÉE DE LA PARTIE .....	8
5.2.4	HEURES DE DÉBUT ET DE FIN .....	9
5.2.5	ÉTIQUETTES FEUILLE DE POINTAGE .....	9
5.2.6	FEUILLE DE POINTAGE.....	9
5.2.7	SURFACEUSE (ZAMBONI) .....	9
5.2.8	FORFAIT ET DÉFAUT .....	9
5.3	OFFICIELS & CHRONOMÉTREURS .....	10
5.3.1	nombre d'officiels.....	10
5.3.2	Chronométrateur : .....	10
5.3.3	Chambre des officiels.....	10
5.4	DÉROULEMENT D'UNE PARTIE .....	10
5.4.1	Chandails .....	10
5.4.2	NUMÉRO DE CHANDAIL .....	10
5.4.3	CHANDAIL DE GARDIEN DE BUT .....	10
5.4.4	Réchauffement .....	11
5.4.5	l'échange de poignée de main.....	11
5.4.6	Début du match .....	11
5.4.7	Match complet/légal.....	11
5.4.8	Matches incomplets.....	11
5.4.9	Entre les périodes .....	11
5.4.10	différence de sept (7) buts .....	11
5.4.11	Éligibilité.....	12
5.4.12	Participation à un match .....	12

5.4.13	Fin du match .....	12
5.5	HORAIRES / CHANGEMENTS/ ABSENCE A UN MATCH .....	12
5.5.1	Changements d'horaire.....	12
5.5.2	Changement de PARTIE À l'intérieur de l'Association .....	12
5.5.3	Retard à un match .....	12
5.5.4	matches recédulés .....	12
5.5.5	Absence a un match.....	12
5.6	ENREGISTREMENT/ DISCIPLINE/ SUSPENSION ET JOUEUR NON ÉLIGIBLE .....	13
5.6.1	Suspensions .....	13
5.6.2	Preuve des Suspensions .....	13
5.6.3	Responsabilité de la vérification des Suspensions.....	13
5.6.4	Suspensions inscrites sur la feuille de pointage .....	13
5.6.5	Participation d'un joueur Suspendu .....	13
5.6.6	Suspensions de saison précédente .....	14
5.6.7	Suspension à l'entraîneur.....	14
5.6.8	Rapport de Match .....	14
5.7	RÈGLEMENTS SPÉCIAUX.....	14
5.7.1	Protêts.....	14
5.7.2	trois (3) punitions de bâton.....	14
5.7.3	un Gardien de but .....	14
5.7.4	fin du match (joueurs au banc) punitions a-98.....	15
5.7.5	FORMATION DES OFFICIELS MINEURS.....	15
5.8	CLASSEMENTS ET STATISTIQUES .....	15
6	TOURNOIS ET ÉCHANGES & HORAIRES .....	15
7	- LES ÉLIMINATOIRES.....	17
7.1	horaires .....	17
7.2	Classement final .....	17
7.3	Départage d'égalité .....	17
7.4	Temps Chronométrés .....	17
7.5	différence de sept (7) buts (Pour toutes les rondes des éliminatoires) .....	17
7.6	Receveur & Visiteur & Feuille de pointage .....	17
7.7	Ronde Finale.....	18
7.8	surtemps .....	18
7.9	Fusillade .....	18
7.10	réchauffement.....	18
7.11	Format du tournoi à la ronde .....	18

Appendix 1.....20  
*Feuille de Pointage*.....20  
APPENDIX 2 .....21

# 1 MEMBRES DE LA LIGUE CENTRALE

ASSOCIATION	GOVERNEUR	DISCIPLINE	COORD DES GLACES
DOLLARD	Ray Fisher 514-898-5058 <a href="mailto:dion.c.shea@sympatico.ca">dion.c.shea@sympatico.ca</a>	Ray Fisher 514-898-5058 <a href="mailto:dion.c.shea@sympatico.ca">dion.c.shea@sympatico.ca</a>	Dino Gangai 514-626-2819 <a href="mailto:gangai@videotron.ca">gangai@videotron.ca</a>
LAKESHORE	Bob Morrissette 514-862-2335 <a href="mailto:lmhfv@gmail.com">lmhfv@gmail.com</a>	Daniel Guay 514-695-8022 <a href="mailto:danielguayavocat@hotmail.com">danielguayavocat@hotmail.com</a>	Sabrina Thibeault 450-288-1880 <a href="mailto:sab_hockey@hotmail.com">sab_hockey@hotmail.com</a>
PIERREFONDS	Glen Maxheleau 514-594-6218 <a href="mailto:president@hockeypfd.com">president@hockeypfd.com</a>	Les Yersh 514-594-6218 <a href="mailto:lesteropolous@gmail.com">lesteropolous@gmail.com</a>	Julie Dumas 514-943-6440 <a href="mailto:scheduling@hockeypfd.com">scheduling@hockeypfd.com</a>
WEST ISLAND	Ron Létourneau 514-913-1013 <a href="mailto:rletourneau@ventesrudolph.com">rletourneau@ventesrudolph.com</a>	Ron Létourneau 514-913-1013 <a href="mailto:rletourneau@ventesrudolph.com">rletourneau@ventesrudolph.com</a>	Butch Kennedy 514-242-7124 <a href="mailto:scheduler.wsi@sympatico.ca">scheduler.wsi@sympatico.ca</a>

## 2 NOMS DES ÉQUIPES

Équipes	DOLLARD	LAKESHORE	PIERREFONDS	WEST-ISLAND
1 <sup>st</sup>	Civics	Jaguars	Barons	Kings
2 <sup>nd</sup>	Centennials	Leopards	Marquis	Knights
3 <sup>rd</sup>	Citadels	Lions	Royals	Remparts
4 <sup>th</sup>	Capitals	Tigers	Vicomtes	Aces
5 <sup>th</sup>	Cavaliers	Cougars	Ducs	Senators
6 <sup>th</sup>	Celtics	Bengals	Chevaliers	
7 <sup>th</sup>		Lynx	Seigneurs	
8 <sup>th</sup>		Bobcats	Ramparts	

## 3 PHILOSOPHIE DE LA LIGUE CENTRALE

- Permettre à tous les joueurs de participer équitablement dans une atmosphère de plaisir. LE FRANC-JEU EST PRIMORDIAL.
- C'est notre but d'avoir un programme aussi équilibré que possible dans toutes les ligues de compétition.
- L'habileté doit être développée dans une ambiance d'esprit sportif et d'équipe.
- Tous les intervenants impliqués dans nos programmes doivent contribuer au développement d'une discipline et d'une bonne estime de soi-même pour tous.
- Nos instructeurs doivent être d'excellents modèles d'identification pour les enfants et être toujours bien préparés pour les pratiques et les parties

## 4 DATES IMPORTANTES

Le tableau suivant résume les dates importantes pour la saison en cours:

Événement	Date
Début du M9	3 décembre 2022
Fin du M9	Fin mars
Début du M11	22 octobre 2022
Début du M13, M15 & M18	15 octobre 2022
Fin de saison régulière	5 mars 2022
Début des éliminatoires	12 mars 2022
Relâche de mi- saison	23 décembre 2021 au 3 janvier 2022 (incl.)

## 5 RÈGLEMENTS ET POLITIQUES DE LA LIGUE

Ces règlements sont un ajout aux règlements de Hockey Québec et Hockey Canada:

**Veillez être avisé que tous les règles et les directives de Hockey Canada, Hockey Québec et Hockey Lac St-Louis priment – veuillez revoir ces règlements s'ils ne sont pas indiqués dans ce document.**

### 5.1 SAISON

#### 5.1.1 DATES NON-UTILISÉES

- Aucune partie ne sera mise à l'horaire **après 17:00** le 31 octobre (**HALLOWEEN**)
- Aucun match ne peut être planifié pour se **TERMINER après 17 h** les Dimanche de la **coupe Grey** et de la **SUPERBOWL**.
- Consultez le calendrier sur le site Web de la LCH pour connaître les dates de départ de la saison ainsi que le congé des fêtes de décembre et le congé de mi-saison (mars).
  - Si nécessaire, les matchs entre les équipes d'une même association pourraient avoir lieu pendant la pause de mi-saison.

### 5.2 HEURES DE MATCHES, FREQUENCES, FEUILLE DE POINTAGE

#### 5.2.1 FEUILLE DE POINTAGE

Tous les jeux M9 / U9 nécessitent une feuille de match La responsabilité tient de l'équipe LOCAL d'assurer que la catégorie, lieu, date, numéro de partie soient clairement indiquées sur la feuille de pointage. Tous les noms et numéros des joueurs et les noms et numéros des entraîneurs doivent être inscrites sur la feuille de match. Les étiquettes ne sont pas obligatoires, mais les équipes sont encouragées à les utiliser. L'équipe VISITEUR doit le compléter et signer la feuille de match en premier, suivie de l'équipe locale.

Seules les pénalités majeures doivent être enregistrées sur les feuilles de match. Les buts et les pénalités mineures ne sont pas enregistrés.

#### 5.2.2 PARTIES PAR JOUR

Un maximum d'une partie par jour par équipe. On pourra prévoir deux joutes dans la même journée, pour reprendre des joutes annulées ou lorsqu'une équipe participe à un tournoi.

#### 5.2.3 DURÉE DE LA PARTIE

Les parties seront jouées à temps arrêté et divisé comme suit :

CATEGORIE	1ère Période	2e Période	3e Période
M9	21 minutes	21 minutes	0 minutes
M11 @ M18	10 Minutes	10 Minutes	**Règlement LHC

**\*\* Règlement LHC:** La 3ième Période : L'arbitre calculera le temps de la troisième période comme suit: le temps restant divisé par deux (2) auquel s'ajoute cinq (5) minutes.

**EX:** Il est 20:06 et le temps termine à 20:20. Le temps qui reste est 14 minutes.



(14 minutes divisées par 2 = 7 minutes) (7 minutes + 5 minutes = 12 minutes pour la troisième période) Dans le cas d'un nombre impair, le résultat sera arrondi à la plus proche minute vers le bas.

#### 5.2.4 HEURES DE DÉBUT ET DE FIN

CATÉGORIE	Début lun au ven	FIN dim au jeu	Début sam au dim	FIN ven au sam
M9	18:00	20:00	8:00	20:00
M11	18:00	20:30	8:00	20:30
M13	18:00	21:15	8:00	21:30
M15	18:00	22:15	8:00	22:30
M18	18:00	23:15	8:00	23:30

#### 5.2.5 ÉTIQUETTES FEUILLE DE POINTAGE

Des étiquettes informatisées et pré-imprimées avec le nom de l'équipe, tous les noms et numéros des joueurs et les noms et numéros des entraîneurs (101, 102, 103, etc.) doivent être indiquées aux bons endroits sur les cinq copies de la feuille de pointage. Tout membre est considéré avoir pris part à un match si son nom apparaît sur la feuille de pointage. **A défaut de se conformer à cette règle, une punition mineure de deux minutes pour délai de jeu sera imposée par l'arbitre.** Le capitaine et les assistants doivent être indiqués par la lettre correspondante à l'endroit approprié sur la feuille de pointage (voir Annexe 1).

#### 5.2.6 FEUILLE DE POINTAGE

La responsabilité tient de l'équipe LOCAL d'assurer que la catégorie, lieu, date, numéro de partie soient clairement indiquées sur la feuille de pointage. A défaut de cela, une amende de \$10 sera remise à l'équipe LOCAL. Ces incidents seront enregistrés par le responsable des statistiques de la Ligue.

L'équipe LOCAL a la responsabilité de fournir la feuille de pointage à l'équipe VISITEUR au moins 20 minutes avant le début du match. L'équipe VISITEUR doit le compléter en premier, le signer et retourner à l'équipe receveur.

#### Détails à inclure sur la Feuille de Pointage:

- # Joute
- Endroit
- Date
- Noms des équipes
- Catégorie
- Étiquettes sur les 5 copies

#### 5.2.7 SURFACEUSE (ZAMBONI)

Personne, y compris les arbitres, n'a le droit de sauter sur la glace avant le départ de la surfaceuse. Les joueurs et officiels doivent attendre que les portes de sortie de la surfaceuse soient complètement fermées

#### 5.2.8 FORFAIT ET DÉFAUT

Un jeu FORFAIT se produit lorsque l'une ou les deux équipes ne parviennent pas à apparaître pour un match cédulé. Dans ce cas, l'équipe qui se présente pour le match reçoit une victoire 1-0 et un point FJ au classement. L'équipe qui perd le match obtient zéro point incluant perte de FJ. Notez que dans le cas où une équipe avise l'adversaire de la perte en avance, l'équipe qui est disponible pour jouer est considéré avoir été présente pour le match sans obligation de s'être déplacer.

Un match jouer DÉFAUT est celui qui a été joué, mais la ligue a décidé qu'une règle a été rompue et le résultat doit être renversé. Dans ce cas, le pointage est enregistré au classement en tant que victoire 1-0 pour l'équipe jugée non responsable. L'équipe considérée par la ligue comme ayant commis une violation d'une règle perd son point FJ. Cependant, toutes les pénalités et les suspensions sanctionner au cours du match

demeure en vigueur et doivent être purgées. Si l'équipe gagnante a perdu son point FJ pendant le match, elle perd toujours le point FJ dans la victoire par défaut.

## 5.3 OFFICIELS & CHRONOMÉTREURS

### 5.3.1 NOMBRE D'OFFICIELS

Niveau	Classe	Maximum No.	Minimum No.
M9	1-2-3-4	1	1
M11	A-B-C	2	1
M13	A-B	3	1
M15	A-B	3	2
M18	A-B	3	2

**NB:** La partie sera reprise si le nombre minimum d'officiels n'est pas respecté.

### 5.3.2 CHRONOMÉTREUR :

Selon les règlements des associations locales, l'équipe qui reçoit à la responsabilité de trouver un chronométrateur si celui assigné par l'association ne se présente pas.

### 5.3.3 CHAMBRE DES OFFICIELS

Il est strictement interdit à tout membre d'une équipe, association ou organisation d'entrer dans la chambre des officiels.

## 5.4 DÉROULEMENT D'UNE PARTIE

### 5.4.1 CHANDAILS

Toutes les équipes doivent posséder deux (2) ensembles de chandails (local et visiteur).

L'équipe locale devra porter son chandail **foncé**. L'équipe visiteuse portera le chandail **pâle**. Advenant que les deux équipes se présentent sur la glace avec des chandails de la même couleur, l'équipe locale devra changer de chandail.

### 5.4.2 NUMÉRO DE CHANDAIL

Le numéro de chandail est considéré attribué à un joueur doit être utilisé par le même joueur pour toute la saison. Si par malchance, un joueur doit changer de numéro pour un match, l'équipe doit indiquer sur la feuille de pointage les deux numéros du joueur de la façon suivante :

Ex : Le no. 10 John Doe doit changer pour le no. 15

Inscrire: 15 (10) John Doe

### 5.4.3 CHANDAIL DE GARDIEN DE BUT

Dans le cas où un des deux gardiens de but oublie son chandail, seul le gardien de but substitut pourra porter un chandail d'un autre couleur. Toutefois, s'il est appelé à remplacer le gardien de but partant, il devra alors changer avec ce dernier afin de porter la même couleur que ses coéquipiers. De plus, une punition mineure pour avoir retardé la joute sera imposée à l'équipe fautive. La bavette protectrice est obligatoire pour les gardiens de but.

#### **5.4.4 RÉCHAUFFEMENT**

La période de deux minutes de réchauffement débute quand la glace est prête, les filets sont installés et dès que l'arbitre l'indiquera. Les équipes ne doivent pas être sur la glace avant l'approbation de l'arbitre.

#### **5.4.5 L'ÉCHANGE DE POIGNÉE DE MAIN**

Dans le but d'encourager le respect des adversaires la poignée de main est permise.

Pour ce qui est des matchs de division M9 / U9, M11 / M11 et M13 / U13, la poignée de mains se fera à la fin de chaque match.

Pour ce qui est des matchs de division M15 / U15 à Junior, la poignée de mains se fera au début de chaque match.

Cependant, pour toute altercation provoquée par un entraîneur ou un joueur pendant l'échange de poignée de main, des sanctions sévères seront ajoutées aux sanctions déjà prévues pour les incidents. (Voir tableau des sanctions)

Note: Les équipes doivent respecter les règlements établis par HQ ou la région LSL pour la poignée de mains.

#### **5.4.6 DÉBUT DU MATCH**

Afin d'empêcher le retard de la mise en jeu et de permettre une troisième période complète, les deux équipes doivent être prêtes à commencer le match immédiatement après le réchauffement.

#### **5.4.7 MATCH COMPLET/LÉGAL**

Dans toutes les divisions et catégories, un match sera considéré complet lorsque deux périodes d'une durée de dix (10) minutes chacune auront été complétées.

#### **5.4.8 MATCHS INCOMPLETS**

Un match ne sera pas considéré complet, si les circonstances suivantes empêchent le déroulement de deux périodes de dix (10) minutes.

- a. Le match ne débute pas à l'heure prévue et aucun arrangement n'est possible pour compléter deux périodes.
- b. Durant la partie il y a des retards à cause de blessures de sorte que deux périodes ne peuvent être complétées.
- c. Durant la partie il y a une panne d'électricité, un bris d'équipement d'aréna ou une défectuosité de la glace, de sorte que deux périodes ne peuvent être complétées. Lors de telles situations, la partie sera re-cédulée, l'officiel en chef de la partie fait état des circonstances à l'endos de la feuille de pointage.
- d. Si un match incomplet doit être repris, seule la partie non jouée de cette partie, jusqu'à la fin de la deuxième période, sera joué

#### **5.4.9 ENTRE LES PÉRIODES**

Aucun temps de repos n'est permis entre les périodes.

#### **5.4.10 DIFFÉRENCE DE SEPT (7) BUTS**

**Durant la saison régulière** si après deux périodes de jeu il y a une différence de 7 buts ou plus, les règlements suivant s'appliqueront

- a) Le restant de la partie (peu importe un changement de différence de buts) sera joué à temps continue dès la mise au jeu suivante.
- b) Pénalités mineures et majeures seront à temps arrêter, l'horloge le permettant.
- c) Pour fin de classement, une différence maximum de 7 buts maximum sera enregistrée.
- d) Le temps maximum de déroulement pour tous les matchs est de 50 minutes.

#### 5.4.11 ÉLIGIBILITÉ

Toute personne officiant derrière le banc doit être un membre. À défaut de quoi, l'équipe perd le match s'il y a contestation d'éligibilité. (Réf. 7.2.3 b H.Q.) Son nom et numéro doivent être inscrits sur la feuille de pointage. **Un maximum de cinq (5) membres est permis derrière le banc, dont un de ceux-ci doit obligatoirement détenir sa carte Santé-Sécurité.**

#### 5.4.12 PARTICIPATION À UN MATCH

Tout membre est considéré avoir pris part à un match si son nom apparaît sur la feuille de pointage.

#### 5.4.13 FIN DU MATCH

Le « Chronomètre du match » affiche le temps qui reste dans un match.

Le « horloge de l'aréna » affiche l'heure.

Les officiels doivent consulter l'équipe locale, afin de connaître l'heure à laquelle le match doit se terminer selon l'horloge de l'aréna et en aviser l'équipe adverse, avant le début de la partie. Les officiels du match ont la responsabilité d'arrêter la partie à la 3<sup>ème</sup> période lorsque le temps alloué est écoulé et le résultat est final et sans appel. Les préposés à l'aréna et/ou le chronométreur officiel peuvent eux aussi mettre fin au match.

### 5.5 HORAIRES / CHANGEMENTS/ ABSENCE A UN MATCH

#### 5.5.1 CHANGEMENTS D'HORAIRE

Aucun changement n'est permis pendant la saison et les éliminatoires, sauf **POUR DES TOURNOIS OU DES ÉCHANGES** et seulement s'il y a vraiment conflit d'horaire. Lorsqu'il y aura conflit, **VEUILLEZ SUIVRE LA PROCÉDURE DÉCRITE À LA SECTION TOURNOI ET ÉCHANGE**

#### 5.5.2 CHANGEMENT DE PARTIE À L'INTÉRIEUR DE L'ASSOCIATION

Avec la permission de l'association locale et du préposé à l'horaire une équipe peut demander un changement, autre que ceux permis en 7.5.1. Ceci est conditionnel à ce que seulement des équipes de l'association locale soient affectées et que cela ne change pas une autre partie prévue.

#### 5.5.3 RETARD À UN MATCH

- A) Dans le cas où une équipe se présente en retard à un match, un délai de 10 minutes sera accordé à celle-ci, à la fin de la période de réchauffement, tel que prévu au règlement 7.2.5
- B) De plus, une punition mineure pour avoir retardé le match sera imposé à l'équipe fautive.

#### 5.5.4 MATCHES RECÉDULÉS

Une fois le coordonnateur des glaces de votre association est informé de l'annulation d'une joute, il doit fournir des temps de glace afin de recéduler le match (enlever de TBRS) à l'intérieur de 4 semaines

#### \*Note

**Quand une équipe reçoit un changement de match avec un MINIMUM de 14 jours, elle ne peut pas refuser le match pour des heures de pratique, l'heure proposée ou disponibilité. Si l'équipe n'est pas cédulée sur l'horaire de la ligue, elle est considérée disponible.**

#### 5.5.5 ABSENCE A UN MATCH

Toute équipe qui ne se présente pas à une partie perd par défaut. L'arbitre inscrira le compte final de 1 - 0 sur la feuille de pointage avec une note spécifiant que l'autre équipe ne s'est pas présentée. Après investigation, une équipe pourrait recevoir une amende de \$100 si elle ne se présente pas pour une partie indiquée à l'horaire. Les seuls désistements acceptables sont ceux causés par des erreurs à l'horaire fait par le responsable des horaires. Ces matchs sont à reprendre.

Dans le cas où un désistement est confirmé par courriel entre les gouverneurs ou responsable de glace, l'équipe opposant et les officiels n'ont pas besoins de se présenter pour confirmer la défaite par défaut.

De plus, toute équipe qui se désiste, perdre par default ou ne se présente pas ne recevra pas de point de franc-jeu.

## **5.6 ENREGISTREMENT/ DISCIPLINE/ SUSPENSION ET JOUEUR NON ÉLIGIBLE**

### **5.6.1 SUSPENSIONS**

Les suspensions automatiques sont telles que stipulées par les règlements de la ligue et de la Fédération. (Voir **Annexe 2 Code de Discipline**). Une suspension ne peut être servie que lors d'une partie régulière, éliminatoire ou de tournoi.

**Note 1: Les suspensions aux entraîneurs suite à une inconduite de partie (D-xx) sont le double que les sanctions pour les joueurs.**

**Note 2: Pour toute sanction reçue en tournoi, les suspensions ne sont pas cumulatives.**

**Note 3: Les codes de punition apparaissant sur les feuilles de pointage (copie blanche) sont considérés officiel et ne peuvent pas être modifié par un comité de discipline CHL.**

### **5.6.2 PREUVE DES SUSPENSIONS**

Pour toute suspension purgée dans un tournoi sanctionné, l'équipe **DOIT** soumettre à la ligue Centrale, une copie de la feuille de pointage (par Courriel) a [chlscoresheets@gmail.com](mailto:chlscoresheets@gmail.com) avec les indications appropriées des suspensions servis sur la feuille de pointage.

### **5.6.3 RESPONSABILITÉ DE LA VÉRIFICATION DES SUSPENSIONS**

L'entraîneur est en tout temps responsable des actions de son équipe et doit voir à ce que les suspensions soient servies. Si une sanction exige l'intervention de la ligue, l'entraîneur sera avisé du jugement et des suspensions supplémentaires devant être servies.

Veillez noter que toute code de punition B-xx doit aussi inclure une pénalité D-xx automatique ce qui entraine une inconduite de partie et une suspension.

Pour toute suspension purgée dans un tournoi sanctionné, l'équipe **DOIT** soumettre à la ligue Centrale, une copie de la feuille de pointage (**par Courriel**) a [chlscoresheets@gmail.com](mailto:chlscoresheets@gmail.com) avec les indications appropriées des suspensions servis sur la feuille de pointage ainsi que le rapport Sommaire du tournoi suspension décrite dans la LCH.

### **5.6.4 SUSPENSIONS INSCRITES SUR LA FEUILLE DE POINTAGE**

L'entraîneur doit indiquer dans le coin supérieur de la feuille de pointage le nom et numéro du/des joueurs et/ou entraîneur ou membre servant une suspension et de laquelle il s'agit : 1 de 1, ou 1 de 2, etc. (Voir **Annexe 1** - Feuille de pointage).

Les équipes sont chargées de déclarer toutes les suspensions attribuées et a servi à la LCH. La page web du jeu LCH Résultat doit être utilisé à cette fin. **Les équipes ont 48 heures de la fin d'un match de signaler les suspensions. Ne pas le faire verrez une amende de 10,00 \$ imposée à l'équipe pour chaque match délinquant.**

### **5.6.5 PARTICIPATION D'UN JOUEUR SUSPENDU**

Toute partie dans laquelle un joueur, entraîneur ou membre suspendu ou non éligible participe ou est inscrit sur la feuille de pointage sera perdue par défaut. De plus le joueur, entraîneur ou membre devra toujours servir sa suspension et l'entraîneur assigné à la partie sera suspendu automatiquement.

### **5.6.6 SUSPENSIONS DE SAISON PRÉCÉDENTE**

Une liste des suspensions de la dernière saison doit être conservée par le préposé de discipline de la ligue. Ces suspensions doivent être servies lors des premières parties de la saison suivante. Le joueur suspendu peut participer aux parties hors-concours à la présaison.

### **5.6.7 SUSPENSION À L'ENTRAÎNEUR**

Après enquête, tout entraîneur suspendu ou qui vient d'être expulsé d'un match qui, de près ou de loin, influence le déroulement d'une partie recevra trois (3) matchs de suspension additionnel. En vertu de ce règlement, des punitions peuvent être imposées par l'officiel en tout temps soit : avant, pendant et après le match (Article 4.1 (b) H.C.)

### **5.6.8 RAPPORT DE MATCH**

Pour toute expulsion de match, peu importe les codes de punitions, l'arbitre doit compléter un rapport écrit immédiatement après le match et le remettre immédiatement à la ligue.

## **5.7 RÈGLEMENTS SPÉCIAUX**

### **5.7.1 PROTÊTS**

**Protêts : tous protêts doivent être investigués comme suit :**

- 1) Aucun protêt concernant l'appel de jugement d'un officiel sera accepté. La décision d'un officiel est finale.
- 2) Tout protêt mettant en question l'application ou non d'un règlement doit être soumis par un membre enregistré.

**Tout protêt sera invalide si ces démarches ne sont pas suivies.**

- 1) Un avis de protêt doit être remis à l'arbitre au moment de l'infraction ou lors du premier arrêt de jeu et ne doit pas être publique. L'arbitre doit inscrire le protêt ainsi que l'heure/temps du match sur la feuille de pointage.
- 2) Les protêts déposés par un entraîneur doivent être soumis dans un délai de 48 heures à la LCH par courrier recommandé ou par courriel tel que précisé dans ce livre de règlements.
- 3) Si l'équipe manque de faire suite dans un délai de 48 heures ou décide de retirer le protêt, il recevra automatiquement une suspension d'une partie. Aussi, lorsque l'entraîneur dépose son protêt, un dépôt est requis (voir livre de HQ pour montant). Si le protêt s'avère fondé, le dépôt sera retourné à l'entraîneur.
- 4) Quand une équipe décide de retirer leur protêt, ceci doit être confirmé à l'arbitre avant la fin du ou avant la feuille de pointage est signé par les officiels. Si le protêt n'est pas retiré, l'entraîneur doit soumettre le protêt selon les règles incluant les frais applicables.
- 5) Dans le cas où une équipe qui a logé un protêt gagne le match, le protêt sera considéré comme retiré à moins d'avis contraire de l'équipe.

### **5.7.2 TROIS (3) PUNITIONS DE BÂTON**

Tout joueur amassant un total de trois (3) punitions ou plus pour des infractions au bâton (codes A-22, A-23, A-24, A-25, A-26) pendant le même match, sera expulsé du match. Pour l'application de cette règle, les infractions au bâton sont considérées comme étant : bâton élevé, double-échec, donner un coup de bâton, darder et donner un six-pouces.

### **5.7.3 UN GARDIEN DE BUT**

Lorsqu'il y a seulement un gardien de but et qu'il doit être remplacé à cause de blessure, un maximum de 15 minutes sera alloué pour en habiller un autre.

#### **5.7.4 FIN DU MATCH (JOUEURS AU BANC) PUNITIONS A-98**

À la fin du match, les joueurs doivent rester à leur banc respectif ou au banc de punition, et ceux qui sont sur la glace, devront se rendre immédiatement à leur banc respectif. À défaut de quoi, l'entraîneur se verra imposer une punition A-98. Ceci entraînera les sanctions suivantes :

**1ère offense: avertissement**

**2ème offense : avertissement**

**3ème offense : avertissement**

**4ème offense et subséquentes : 1 partie de suspension**

**Dans le cas des catégories M9 et M11 nous demandons aux officiels de considérer l'esprit de ce règlement et de rappeler aux équipes la procédure de ce règlement vers la fin du match afin d'éviter des punitions non-nécessaires ou non mérités. De plus, les officiels doivent travailler de concert avec les entraîneurs de M9 et M11 afin de faire respecter ce règlement et éviter des punitions A-98 non nécessaires quand il n'y a aucun risque de situation problématique entre les équipes.**

#### **5.7.5 FORMATION DES OFFICIELS MINEURS**

Les associations auront jusqu'au 31 décembre de l'année en cours pour accréditer leurs officiels mineurs (marqueurs/chronométrateurs). À défaut de le faire, les associations qui utiliseront des officiels mineurs non accrédités recevront une amende de 10\$ par partie. L'information sur les cours offerts sera envoyée en début de saison via le responsable régional.

### **5.8 CLASSEMENTS ET STATISTIQUES**

À la fin de chaque match, un membre de l'équipe locale doit mettre à jour les pointages du match sur le portail des matchs de la LCH. Le non-respect de la mise à jour des résultats et/ou des suspensions dans les 48 heures suivant le match donnera une amende de 10 \$ à l'équipe locale. Il existe un document sur la procédure d'entrée des résultats des matchs qui se trouve sur le site Web de la LCH ([www.chlhockey.ca](http://www.chlhockey.ca)) dans la section des documents.

De plus, à la fin de chaque match, l'équipe locale doit envoyer la feuille de pointage électroniquement à [chlscoresheets@gmail.com](mailto:chlscoresheets@gmail.com) dans les 48 heures qui suivent le match. Le titre du courriel doit indiquer le niveau et la division ainsi que le numéro du match, par exemple M18A-1000

Les équipes peuvent scanner ou prendre une photo (qui doit être lisible) de la copie blanche de la feuille. L'équipe qui n'envoie pas la feuille de match se verra imposer une amende de 10 \$. Cette règle s'applique également aux matchs d'exhibition lorsqu'il y a des suspensions.

Note : Les équipes doivent conserver les copies des feuilles de match blanches et vertes. La ligue ne ramassera plus ces feuilles, mais il est nécessaire de conserver les copies jusqu'à la fin de la saison au cas où il serait nécessaire de les consulter.

Pour assurer des résultats cohérents et un traitement efficace des feuilles de pointage, il est essentiel que ces directives

## **6 TOURNOIS ET ÉCHANGES & HORAIRES**

- Le nombre maximum de tournois ou d'échanges est fixé à trois (3) pour tous les niveaux. La ligue comprend l'importance des tournois et échanges, toutefois les matchs de saison sont une priorité importante. Des règlements furent élaborés; ceux-ci se veulent équitables pour



toutes les équipes.

**NB : Un échange compte pour un tournoi.**

- **IL N'Y AURA AUCUN CHANGEMENT POUR LES MATCHS À L'HORAIRE DURANT LES PREMIERS 10 JOURS DES ELIMINATOIRES DE LA DIVISION SAUF À L'EXCEPTION DE CONFLITS AVEC LES REGIONAUX.**
- Après les premiers 10 jours des éliminatoires de la division, le seul changement qui pourrait être considéré sera **pour un tournoi local seulement (c. l'équipe doivent être disponibles pour jouer un match des séries éliminatoires le même jour comme un jeu de tournoi.)** et quand une équipe pourrait démontrer **(avec une preuve écrite obligatoire)** qu'une demande de changement a été soumise au tournoi et refusée. Ce genre de changement est sujet aux délais applicables de la ligue ainsi qu'à la disponibilité des horaires.
- Les communications se feront uniquement entre le responsable des horaires de la ligue et le responsable des glaces de chaque association.
- Seules les parties entrant en conflit avec des échanges et des tournois sanctionnés par la fédération seront reportées à une date ultérieure.
- Tout renseignement, résultat et détails de tournoi doivent être soumis au responsable des glaces de votre association. Dans le cas de résultat de matchs de tournoi, le responsable des glaces devrait être avisé un maximum de deux (2) heures après la fin du match.
- Les conflits pour tournois et échanges devront être rapportés au responsable des horaires dès qu'ils sont connus et un **MINIMUM de 14 jours** de préavis avant que le match de la ligue soit considéré.
- Des matchs en attente à cause de tournoi devront être rapportés au responsable des glaces un **MINIMUM de 14 jours** avant la date prévue du match de ligue.
- Pour M11 / M11 au M18 / U18, lorsqu'une équipe doit jouer deux matchs dans la même journée, une période de repos de trois (3) heures (règlement HQ) débutant à la fin du premier match prévu est obligatoire lorsqu'une équipe joue un match de saison en premier et de six (6) heures lorsque qu'une équipe joue un match de tournoi en premier. (7.2.4 HQ) Pour M9 / U9, lorsqu'une équipe doit jouer deux matchs dans la même journée, une période de repos de trois (3) heures (règlement HQ) débutant à la fin du premier match prévu est obligatoire.
- Les seules autres raisons pour re-céduler un match sont spécifiquement un acte de Dieu, une erreur à l'horaire, un manque d'arbitres ou l'équivalent.
- Il incombe au responsable de chaque association de s'assurer que leurs équipes sont avisées.
- Dans un cas de non-respect des règlements ci-haut, l'équipe fautive se verra perdre le match par défaut. Toute équipe récidiviste fera l'objet d'une révision par le comité de discipline de la ligue.



# 7 - LES ÉLIMINATOIRES

(M9 A-B-C / M11 A-B-C / M13 A-B-C / M15 A-B / M18 A-B)

Les éliminatoires débuteront le **selon la date spécifiée dans le tableau de la section 4**. L'horaire des séries éliminatoires sera disponible à l'avance (mi-février).

## 7.1 HORAIRES

La Ligue de hockey Centrale n'assignera pas plus d'un match par équipe lors de la première fin de semaine des séries éliminatoires afin d'éviter l'élimination accélérée d'une équipe durant cette période.

Il n'y aura aucun changement pour les matchs durant les séries éliminatoires (sauf les régionaux) pour des tournois sauf l'exception suivante :

Après les premiers 10 jours des éliminatoires de la division, le seul changement possible sera si une équipe peut **démontrer par écrit** qu'ils ont fait une demande de changement auprès d'un tournoi qui a été refusé par le tournoi. Ce genre de changement sera sujet aux délais, procédures et disponibilités de la ligue pour déplacer un match.

Les détails des éliminatoires et les endroits où auront lieu les finales seront communiqués à tous les gouverneurs par le responsable de la Ligue et ce, avant les éliminatoires.

## 7.2 CLASSEMENT FINAL

L'équipe ayant le plus grand nombre de points prend la première position; l'équipe avec le deuxième plus grand nombre de points la deuxième position; et ainsi de suite;

## 7.3 DÉPARTAGE D'ÉGALITÉ

S'il y a égalité au classement entre plusieurs équipes, le classement est déterminé en fonction des règlements administratif de Hockey Québec.

## 7.4 TEMPS CHRONOMÉTRÉS

Les 3 périodes de jeu sont chronométrées, 3 périodes de dix (10) minutes chaque.

**Un temps d'arrêt de 30 secondes est alloué seulement durant les matchs éliminatoires.**

## 7.5 DIFFÉRENCE DE SEPT (7) BUTS (POUR TOUTES LES RONDES DES ÉLIMINATOIRES)

Si, à n'importe quel temps, après que deux périodes soient complétées et qu'il existe un écart de sept (7) buts ou plus, **le match est terminé immédiatement.**

**Note:** Durant les éliminatoires, l'application du règlement de différence de sept buts ne doit pas avoir d'impacte sur le nombre de minutes total qui auront de l'être joués dans le calcul des dernières 5 minutes de jeu.

## 7.6 RECEVEUR & VISITEUR & FEUILLE DE POINTAGE

L'équipe RECEVEUR est toujours l'équipe qui a terminé la saison régulière au rang supérieur du classement, sans tenir compte de l'aréna dans lequel la partie est disputée. L'équipe RECEVEUR est responsable de préparer la feuille de pointage.

## 7.7 RONDE FINALE

En finale, l'équipe qui a terminé la saison régulière au rang supérieur sera l'équipe RECEVEUR dans le premier et troisième match de la série de 2 en 3. L'équipe RECEVEUSE est responsable de préparer la feuille de pointage.

## 7.8 SURTEMPS

En cas d'égalité après les trois périodes de jeu réglementaire, il y aura une période de surtemps selon les modalités suivantes :

### **NOTE : LE FRANC JEU EST APPLIQUÉ À LA FIN DU TEMPS REGLEMENTAIRE**

#### **Rondes Préliminaires**

Une seule période supplémentaire de cinq (5) minutes à temps arrêté suivi d'une fusillade. Si une équipe perdre leur point de franc jeu durant les rondes préliminaires des éliminatoires, ils n'ont PAS à placer un joueur au banc des punitions pour servir la punition de 5 minutes pendant la période de surtemps de 5 minutes.

#### **Rondes Demi-finales et Finales**

Une seule période supplémentaire de dix (10) minutes à temps arrêté suivi d'une fusillade.

Si une équipe perdre leur point de franc jeu durant les rondes demi-finales et finales des éliminatoires, ils DOIVENT placer un joueur au banc des punitions pour servir la punition de 5 minutes pendant la période de surtemps de 10 minutes.

#### **JEU EN SURTEMPS**

Un alignement de quatre joueurs par équipe plus un gardien de but à l'exception des joueurs punis qui doivent servir leur punition et de l'application des règles de la formule Franc Jeu. Le premier but marqué met fin au match. Après la période de surtemps, si l'égalité persiste, il y aura fusillade.

#### **NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM POUR LE SURTEMPS**

Conformément aux règles de jeu du hockey, il n'y a jamais moins de trois (3) joueurs sur la patinoire pour chacune des équipes (en plus du gardien de but). Si une équipe a écopé d'une punition et que celle-ci n'est pas expirée, elle ajuste le nombre de joueurs en conséquence pour débiter la période supplémentaire

## 7.9 FUSILLADE

En conformité selon les règlements administratif de Hockey Québec

## 7.10 RÉCHAUFFEMENT

L'arbitre indiquera le démarrage du réchauffement obligatoire de **3 minutes** une fois que la glace et les filets seront prêts pour que les équipes puissent commencer le réchauffement. Les équipes ne doivent pas prendre la glace jusqu'à ce qu'elles soient dirigées par l'arbitre.

## 7.11 FORMAT DU TOURNOI À LA RONDE

Dans certains cas, la LCH utilise un format de tournoi à la ronde pour les éliminatoires de certaines divisions. Ce qui suit est un résumé des règles qui s'appliquent aux jeux au format round robin.

- 1) Les matchs du tournoi à la ronde peuvent se terminer par une égalité. Aucune prolongation ou fusillade n'est jouée pour les matchs à la ronde.
- 2) Une fois les matchs du tournoi à la ronde sont terminés, les 2 meilleures équipes, sur la base des points, jouent dans une série finale au meilleur des trois.
- 3) Dans la série meilleure des trois, chaque jeu doit avoir un gagnant. Les heures supplémentaires et les tirs au but, comme décrit aux sections 10.8 et 10.9, s'appliquent.



## APPENDIX 2

---

### Grille pour joueurs affiliés

	M7 & M9	M11 @ M18
Nombre maximum de matchs	-illimités jusqu'au 10 janvier -5 matches après le 10 janvier	-illimités jusqu'au 10 janvier -5 matches après le 10 janvier
Tournois / Festivals	<u>Ne compte pas</u> dans les 5 matchs	<u>Ne compte pas</u> dans les 5 matchs
Éliminatoires	Non Applicable	<u>Ne compte pas</u> dans les 5 matchs
Régionaux	Non Applicable	<u>Ne compte pas</u> dans les 5 matchs
1- Un jouer affilié peut être utilisé seulement quand un des joueurs réguliers est absent;		
2- Un gardien affilié peut être utilisé quand une équipe manque son ou ses gardiens réguliers ou blesser pendant un match		

